



ÉCOLE FRANÇAISE DE BELGRADE | FRANCUSKA ŠKOLA U BEOGRADU  
Kablarska 31-35 - 11000 Belgrade - SERBIE  
Tél. : 00.381.11 369 17 62 | Fax : 00.381.11 265 30 99  
site : [www.efb.rs](http://www.efb.rs) | e-mail : [efb.admi@efb.rs](mailto:efb.admi@efb.rs)  
facebook : <http://www.facebook.com/francuskaskola/>



**aefe**  
Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

## Compte rendu du Conseil de Gestion du 15 janvier 2024

### Liste des présents :

#### **Membres avec voix délibérative :**

##### *Huit représentants des parents d'élèves*

- Mme Catherine MAURAT, Présidente
- M. Arnaud DAUPHIN, Trésorier (excusé)
- M. Marc TRICHARD, Vice-Trésorier
- M. Dalibor SAMAC, secrétaire
- Mme Morgane ESVAN, secrétaire-adjointe
- M. Daniel SAVCIC parent élu
- Mme Tatiana TADIC parent élue
- M. Daniel DELIC parent élu

##### *Deux représentants de la société civile*

- Nebojsa MALJKOVIC, Vice-président
- Roland JANKOVIC

##### *Représentant du personnel :*

- Mme Vera MISOVIC représentante du personnel

#### **Membres avec voix consultative :**

- Mme Christine CHOURRE, Provisure de l'École française de Belgrade
- Mme Murielle DUCROO, Directrice de l'École française de Belgrade,
- M. Milan MARTINOVIC, Directeur exécutif de l'école française de Belgrade
- M. Mehmet MEYDAN, Consul de l'ambassade de France en Serbie,



ÉCOLE FRANÇAISE DE BELGRADE | FRANCUSKA ŠKOLA U BEOGRADU  
Kablarska 31-35 - 11000 Belgrade - SERBIE  
Tél. : 00.381.11 369 17 62 | Fax : 00.381.11 265 30 99  
site : www.efb.rs | e-mail : efb.admi@efb.rs  
facebook : <http://www.facebook.com/francuskaskola/>



**aefe**  
Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

- M. Thibault HAIOUN, Conseiller-délégué de coopération et d'action éducative de l'ambassade de France en Serbie

Est excusé : M. Arnaud DAUPHIN

17h30 Début de réunion.

19h14 fin de la réunion

**Voix exprimables en début de session : 10 voix**

### **1. Validation du PV de la réunion du 12 novembre 2023**

Décision du comité de gestion :

**Votants : 10**

**Pour : 10**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Décision : Le procès-verbal de la réunion du 14 décembre 2023 est validé**

### **2. Points sur les statuts**

Mme Tatiana TADIC prend la parole pour faire un point sur les constatations effectuées par la commission statuts.

La commission "statuts" a pu se réunir afin de préciser les axes de travail. De cette première réunion, est ressortie la nécessité de faire appel à une aide juridique pour rentrer dans le cadre législatif français et pour s'assurer que la législation serbe est également respectée.

Les statuts qui font foi à ce jour nécessitent d'être clarifiés sur de nombreux points.



ÉCOLE FRANÇAISE DE BELGRADE | FRANCUSKA ŠKOLA U BEOGRADU  
Kablarska 31-35 - 11000 Belgrade - SERBIE  
Tél. : 00.381.11 369 17 62 | Fax : 00.381.11 265 30 99  
site : [www.efb.rs](http://www.efb.rs) | e-mail : [efb.admi@efb.rs](mailto:efb.admi@efb.rs)  
facebook : <http://www.facebook.com/francuskaskola/>



**aefe**  
Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

Il apparaît aussi crucial de pouvoir mieux définir les accords inter-gouvernementaux et éventuellement y apporter des avenants. Monsieur le consul affirme qu'il faut clairement établir ce qui ne fonctionne pas dans cet accord intergouvernemental, de manière bien argumentée avec en parallèle le nouveau texte et ses améliorations, avant de faire porter le projet par les instances dédiées (ambassade - ministère de l'éducation nationale - parlement).

L'aide juridique d'un professionnel ayant une expertise en droit serbe et français est indispensable pour obtenir un résultat concret.

Il est demandé à chaque membre du CG de lire les statuts et les accords inter-gouvernementaux afin de relever les points qui semblent incohérents ou à préciser.

L'urgence liée à la visite de l'AEFE qui aura lieu mi-mars ouvre la discussion sur les canaux de communication à utiliser pour exposer aux familles les différentes problématiques auxquelles nous devons faire face : état des finances et déménagement.

La newsletter mensuelle, un courrier remis à chaque enfant et un mail explicatif seront envoyés et ce afin de diffuser l'information à toutes les familles.

*"Synthèse et proposition pour souligner le besoin urgent d'évoluer et de sortir l'école de l'impasse. ( proposition de M. Trichard) à diffuser aux parents via lettre + email:*

- *Liste des écoles qui ont perdu leurs homologations et pourquoi ?( si cette information est connue)*
- *Photographie des finances de l'école*
- *Liste de ce qui pose problème à l'EFB*
- *Compte rendu historique des déménagements*
- *Nécessité de revoir les statuts*

*Le CG est convaincu à une majorité que la situation est rédhibitoire et que des décisions cruciales doivent être prises en rassemblant une majorité de parents. Faute d'être présent et de voter lors des AG la signature de procuration est vitale, l'éducation de nos enfants est en jeu.*





ÉCOLE FRANÇAISE DE BELGRADE | FRANCUSKA ŠKOLA U BEOGRADU  
Kablarska 31-35 - 11000 Belgrade - SERBIE  
Tél. : 00.381.11 369 17 62 | Fax : 00.381.11 265 30 99  
site : [www.efb.rs](http://www.efb.rs) | e-mail : [efb.admi@efb.rs](mailto:efb.admi@efb.rs)  
facebook : <http://www.facebook.com/francuskaskola/>



**aefe**  
Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

*Il faudrait pouvoir laisser le CG prendre la responsabilité complète de certains points particuliers pour pouvoir accélérer la prise de décision, dans la situation actuelle.*

### **3. Budget 2024**

M. le Directeur exécutif présente le budget prévisionnel de l'école pour l'année 2024.

A titre de comparaison, les gros postes de dépense sur 2022 et 2023 ont servi de base pour établir le budget de cette année sur la base de :

- 504 élèves inscrits.
- +2% d'anticipation du coût du loyer
- +21,2% coût du nettoyage
- +27% coût de la sécurité

**Vote : Validez-vous le budget présenté pour 2024 ?**

**Votants : 10**

|                     |           |
|---------------------|-----------|
| <b>Pour :</b>       | <b>10</b> |
| <b>Contre :</b>     | <b>0</b>  |
| <b>Abstention :</b> | <b>0</b>  |

**Décision : Le budget pour 2024 est adopté**

### **4. Projet APE**

Mme La Présidente propose, afin d'apporter un nouvel élan à l'APE (Association des parents d'élèves), de lancer un concours pour créer le logo de l'Association.

Le meilleur logo pour représenter l'APE sur les documents officiels l'Association sera sélectionné à l'issue d'un vote.

Les modalités et les dates seront communiquées par mail aux parents.



ÉCOLE FRANÇAISE DE BELGRADE | FRANCUSKA ŠKOLA U BEOGRADU  
Kablarska 31-35 - 11000 Belgrade - SERBIE  
Tél. : 00.381.11 369 17 62 | Fax : 00.381.11 265 30 99  
site : [www.efb.rs](http://www.efb.rs) | e-mail : [efb.admi@efb.rs](mailto:efb.admi@efb.rs)  
facebook : <http://www.facebook.com/francuskaskola/>



**Vote : Êtes- vous favorable à la participation des familles pour la création du logo de l'APE ?**

**Votants : 10**

**Pour : 10**  
**Contre : 0**  
**Abstention: 0**

**Décision: La proposition est adoptée.**

## **5. Régime demi pensionnaire**

Le régime demi pensionnaire était défini depuis l'année dernière de deux seuls manières:

- 4 jours ( du lundi au jeudi)
- 5 jours (du lundi au vendredi)

Le système actuel n'avait pas prévu que les familles décident de changer le jour (si 4 jours choisis) et ce d'une semaine à l'autre, cela engendre une surcharge de travail au responsable de la cantine et une difficulté à satisfaire les familles.

**Etes-vous favorable à ce que les familles définissent un jour fixe de la semaine où l'élève ne mange pas à l'école (régime 4 jours) et qu'ils aient la possibilité de changer ce jour uniquement chaque trimestre pour les élèves de collège ou de lycée?**



ÉCOLE FRANÇAISE DE BELGRADE | FRANCUSKA ŠKOLA U BEOGRADU  
Kablarska 31-35 - 11000 Belgrade - SERBIE  
Tél. : 00.381.11 369 17 62 | Fax : 00.381.11 265 30 99  
site : [www.efb.rs](http://www.efb.rs) | e-mail : [efb.admi@efb.rs](mailto:efb.admi@efb.rs)  
facebook : <http://www.facebook.com/francuskaskola/>



**aefe**  
Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

**Votants : 10**

**Pour : 10**  
**Contre : 0**  
**Abstention : 0**

**Décision : La proposition est adoptée.**

## **6. Voyage à Londres**

Madame Bozajic, professeur d'anglais organise un voyage à Londres avec ses élèves. Huit élèves ont besoin d'un visa (d'un montant de 138 euros pris en charge par les familles. Pour son obtention il faut se munir d'une traduction officielle de l'autorisation parentale (saglasnost) et de la certification notariale. Ce qui engendre un surcoût de 2400 RSD pour chacun de ces huit élèves concernés.

Madame Bozajic demande au conseil de gestion que l'école prenne en charge ces frais supplémentaires soit  $2,400 \text{ RSD} \times 8 : 19,000 \text{ RSD}$ , (= 164€)

**Vote : Êtes- vous favorable à la participation financière de l'école pour traduire les documents des enfants ayant besoin d'un visa?**

**Votants : 10**

**Pour : 7**  
**Contre : 0**  
**Abstention: 3**

**Décision: La proposition est adoptée.**



ÉCOLE FRANÇAISE DE BELGRADE | FRANCUSKA ŠKOLA U BEOGRADU  
Kablarska 31-35 - 11000 Belgrade - SERBIE  
Tél. : 00.381.11 369 17 62 | Fax : 00.381.11 265 30 99  
site : [www.efb.rs](http://www.efb.rs) | e-mail : [efb.admi@efb.rs](mailto:efb.admi@efb.rs)  
facebook : <http://www.facebook.com/francuskaskola/>



**aefe**  
Agence  
d'enseignement français  
à l'étranger

## **7. Prise en charge du coût des fournitures scolaires par les parents**

La proposition du paiement par les familles d'un forfait pour les fournitures scolaires avait été débattue au CG précédent.

Ce forfait, qui s'élèverait à 150 euros, comprendrait :

1. La mise à disposition des manuels (prêt de manuel à l'année)
2. Les fournitures scolaires : papeterie, cahiers, ...
3. Les consommables que les élèves conservent à la fin de l'année : cahiers d'activité, romans et littérature pour les lectures suivies.

Ce vote est décisif, car, face à l'impossibilité, pour le moment, d'augmenter les frais de scolarité et, au vu de l'augmentation des dépenses, il permettrait à l'école d'atteindre un certain équilibre financier.

Cet équilibre, s'il n'est pas à lui seul, salvateur quant à notre établissement est néanmoins un des leviers essentiels à sa survie. Il pourra également nous servir d'argument, lors de la venue prévue sous peu de la délégation de l'AEFE pour mettre en avant le fait que nous améliorons notre situation et qu'il faut nous laisser du temps, que les choses se mettent en place petit à petit.

**Vote: Êtes- vous favorable au paiement par les familles d'un forfait pour les fournitures scolaires en début d'année?**

**Votants : 10**

|                    |          |
|--------------------|----------|
| <b>Pour :</b>      | <b>9</b> |
| <b>Contre :</b>    | <b>0</b> |
| <b>Abstention:</b> | <b>1</b> |

**Décision: La proposition de la prise en charge du coût des fournitures scolaires par les parents est adopté**





ÉCOLE FRANÇAISE DE BELGRADE | FRANCUSKA ŠKOLA U BEOGRADU  
Kablaraska 31-35 - 11000 Belgrade - SERBIE  
Tél. : 00.381.11 369 17 62 | Fax : 00.381.11 265 30 99  
site : [www.efb.rs](http://www.efb.rs) | e-mail : [efb.admi@efb.rs](mailto:efb.admi@efb.rs)  
facebook : <http://www.facebook.com/francuskaskola/>



**aefe**  
Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

Fin de la réunion 19H14

Catherine Maurat

Présidente du CG

Morgane Esvan

Secrétaire adjointe du CG